



Monsieur Bruno LEROUX
Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur
1 Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Paris, le 2 mars 2017

Dominique WATRIN

Sénateur du Pas-de-Calais

Membre du Groupe
Communiste,
Républicain et Citoyen

Membre de la Commission des
Affaires Sociales

d.watrin@senat.fr

Assistant : Amaury Lebreton
Tél. : 06.10.32.41.90
a.lebreton@clb.senat.fr

Monsieur le Ministre,

Il y a un an, j'écrivais à votre prédécesseur pour lui faire part de mes inquiétudes quant au projet de réorganisation de l'activité des préfectures dans le Plan Préfectures Nouvelle Génération. Or aujourd'hui, l'annonce de la fin de l'instruction et de la délivrance des Cartes Nationales d'Identités par chaque mairie ne font que confirmer ces craintes.

Ainsi, d'ici moins de quinze jours, les habitants de mon département n'auront plus la possibilité de s'adresser à l'une des 890 communes du territoire, mais à 27 mairies équipées de station d'enregistrement.

Certes, l'amélioration de la sécurisation des pièces d'identité (intégration de données biométriques) ou la possibilité de faire la demande de CNI dans une autre ville que celle où l'on réside sont des progrès, mais ils sont bien maigres face à la rupture d'égalité sur le territoire.

Ainsi, Monsieur le Ministre, permettez-moi de vous rappeler quelques spécificités de notre département du Pas-de-Calais.

Tout d'abord, une répartition très inégale de la population, avec un cœur densément peuplé, l'ex-Bassin Minier et l'Arrageois, une côte d'Opale sur laquelle quelques villes concentrent la population comme à Calais ou Boulogne et le reste du territoire, notamment les bassins de Saint-Omer, du Ternois et de manière générale le sud du département.

Ensuite, les habitants du département qui dans ce projet seront donc amenés à se déplacer, souvent à plus de 20 km de leur domicile, sont pour une part non négligeable d'entre eux déjà dans une situation d'exclusion à plusieurs visages : sociale, territoriale, économique et sanitaire. Les médecins s'éloignent et sont déjà trop peu nombreux, les services publics dont la Poste ferment ou « sont réorganisés », ce qui revient au même, la loi NOTRE a déjà

vidé les communes d'une partie de leurs prérogatives... Pour ne prendre qu'un exemple de cet éloignement, pour les Pays du Ternois et des Sept Vallées, deux pays organisés autour de SCOT, regroupant 173 communes, 5 Communautés de Communes et presque 60.000 habitants pour un territoire de 1304 km², soit 13 fois Paris, il n'y aurait plus que 3 mairies habilités : Hesdin, Frévent et Saint Pol sur Ternoise.

Aujourd'hui, cette réforme de l'organisation de l'instruction et de la délivrance de la CNI pose de vrais problèmes politiques en termes d'égalité et de citoyenneté. En effet, ces nouvelles mesures risquent fort d'une part de pousser les citoyens à ne pas renouveler leurs papiers d'identité et donc de fait à les exclure plus encore de notre République. Mais cette réorganisation aura aussi pour conséquence de vider la Commune de son sens de première administration.

Enfin, cette réforme, comme la RGPP, les lois MATPTAM ou NOTRE, représente une nouvelle casse du service public, du savoir-faire des officiers d'état-civil et de l'emploi. Ainsi, Monsieur le Ministre, eu égard à la baisse inévitable de la qualité du service public pour les français, aux menaces qui pèsent aussi sur l'emploi public, et compte-tenu de la responsabilité qui est la nôtre, en tant que représentants publics de l'État, je vous demande de bien vouloir renoncer à ce projet et de procéder aux recrutements nécessaires pour compenser les destructions de postes dans la Préfecture et les Sous-Préfectures du Pas-de-Calais depuis 2007, pour assurer un service public de qualité à chacun de nos concitoyens.

Sachant pouvoir compter sur votre bienveillante attention, veuillez recevoir l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Dominique WATRIN
Sénateur du Pas-de-Calais

